



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale

NIF : 000216001808337

Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

Avis de Consultation Nationale N°23/AT/DG/DAMP/DAM/2025

Le présent avis de consultation nationale est lancé pour :

« Prestation d'entretien et de maintenance des extincteurs au niveau du siège de la Direction Générale et les Centres Rattachés »

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

La participation à la présente consultation est adressée uniquement aux soumissionnaires qui répondront à l'exigence suivante :

Soumissionnaire exerçant une activité en lien avec l'objet du présent cahier des charges
« PRESTATION D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS AU NIVEAU DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE ET LES CENTRES RATTACHES »

Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre un registre de commerce justifiant leurs activités en lien avec l'objet du présent cahier des charges.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammaia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars algériens (2.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRÉSENTATION DES OFFRES

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIÈRE ».

1. Un dossier administratif, comprenant un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention dossier administratif ;

2. Une offre technique, comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de l'objet de la consultation et la mention offre technique ;
3. Une offre financière, comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention offre financière.

L'ensemble des enveloppes (enveloppe du dossier administratif + enveloppe de l'offre technique + enveloppe de l'offre financière) seront toutes insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION NATIONALE
N°23 /AT/DG/DAMP/DAM/2025

OBJET : « Prestation d'entretien et de maintenance des extincteurs au niveau du siège de la Direction Générale et les Centres Rattachés »

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

La durée pour la préparation des offres est de **Dix (10) jours calendaires**, à compter de la date de parution **24/06/2025** de l'avis de consultation sur le site web : www.safqatic.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres qui correspond au **03/07/2025** de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

